

<http://ec-lorris.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article46>

# Citoyenneté à l'école et dans la vie

- Opération spéciale -

Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2012

---

Copyright © . - Tous droits réservés

---

Les élèves de CM2 ont tous bénéficié des interventions de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile.

Voici ce qu'ils ont retenu.....

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Nous avons rencontré des gendarmes de la BPDJ de Phitiviers. Avec elles, nous avons discuté de choses importantes.

Nous avons appris que la LOI est un ensemble de règles, écrites pour un groupe et qui doivent être respectées.

La loi sert à protéger les plus faibles. Quand elle n'est pas respectée, le juge peut décider d'une punition (amende/peine de prison.)

Ce n'est pas toujours facile de respecter la loi, mais il faut s'y efforcer.

Les jeux sont parfois violents, dans ce cas ce ne sont pas des jeux, ce sont déjà des actes violents. C'est une infraction.

Il existe plusieurs types de violence : physique (coup), verbale (insulte) et morale (moqueries...).

Il existe beaucoup d'infractions différentes : les incivilités, les dégradations, le harcèlement, le racket, le recel, les agressions... Ce sont des délits, voire des crimes.

L'utilisation d'internet demande beaucoup de précaution. Il y a parfois des images non appropriées, voire violentes. Certaines personnes malveillantes peuvent utiliser ce moyen de communication pour repérer leurs futures victimes. Il ne faut pas donner de renseignements personnels.

On peut éviter les comportements dangereux en n'y participant pas, en n'étant ni complice, ni recéleur. Il faut réfléchir avant d'agir !

D'une manière générale , on, peut compter sur les adultes ( famille, professeur, gendarme...) pour nous protéger et venir en aide à un camarade.